

# L'expertise dans le champ des sciences du langage sur des terrains sensibles: Une introduction

**Nathalie AUGER & Maud VERDIER (éds.)**

Université Paul Valéry Montpellier 3

## 1. Introduction

Dans quelle mesure est-il possible d'associer les impératifs épistémologiques exigés par toute recherche sur la langue – l'objectivité, la distance critique – et la demande et/ou la reconnaissance d'expertise formulée par les acteurs sociaux (usagers, associations, pouvoirs publics, etc.) que les chercheurs en sciences du langage rencontrent au cours des enquêtes menées sur ces terrains dits "sensibles" ? Les chercheurs en sciences du langage développent depuis quelques années des programmes d'étude sur des discours recueillis auprès de populations vulnérables, qu'il s'agisse de vulnérabilité physique, psychique ou sociale<sup>1</sup>. Ils se trouvent donc, qu'ils le souhaitent ou non, partie prenante d'enjeux sociétaux, même si les analyses qu'ils proposent ne visent pas toujours à proposer des réponses directes aux situations problématiques qu'ils rencontrent – par exemple, la scolarisation des enfants stigmatisés socialement<sup>2</sup> ou la prise en compte des demandes des patients dans un diagnostic médical<sup>3</sup>. Les sciences du langage, parce qu'elles s'intéressent aux productions discursives relatives aux pratiques et expériences individuelles et collectives des locuteurs, sont parfois amenées à documenter le point de vue de ces derniers pour mieux le comprendre.

Le présent numéro se propose de répondre à cette situation paradoxale à partir d'enquêtes sociolinguistiques sur des terrains impliquant des populations fragiles, autour des domaines de recherche concernant l'éducation et la santé. Les auteurs inscrivent leurs travaux dans les méthodologies de l'analyse de discours, l'analyse de conversation et la psycholinguistique, en interrogeant

---

<sup>1</sup> Sur la nature des discours d'experts et d'expertise, voir Légèze, I. & Garric, N. (éds.) (2012): *Discours d'experts et d'expertise*. Berne (Editions Peter Lang).

<sup>2</sup> Par exemple, Cummins, J. (2000): *Language, Power and Pedagogy, Bilingual Children in the Crossfire*. Clevedon (Multilingual Matters).

<sup>3</sup> Par exemple, Robinson, J. D. & Heritage, J. (2014): *Conversation analysis and intervention: reviews – Intervening with conversation analysis: the case of medicine*. *Research on Language and Interaction*, 47(3), 201-218.

le positionnement épistémologique des sciences du langage sur la question de l'expertise.

Alors même qu'ils n'y sont pas soumis d'emblée, certains chercheurs se trouvent directement impliqués dans des enjeux sociétaux: par exemple les discours sur le handicap qui font partie du monde social du handicap<sup>4</sup>, ou les discours sur l'échec scolaire des élèves rom ou migrants qui structurent les politiques linguistique et éducative<sup>5</sup>. D'autres entretiennent une relation plus indirecte, mais qui n'en est pas moins importante, avec la demande sociale, par exemple, lorsqu'ils s'intéressent aux témoignages des migrants<sup>6</sup>. Certains chercheurs sont ainsi amenés à s'associer aux acteurs sociaux impliqués dans leur champ d'étude et à prendre en charge, du moins en partie, leurs discours. Une analyse des pratiques discursives du monde social considère que les acteurs, les premiers concernés pour la conduite de leurs affaires, sont des experts<sup>7</sup>. La description linguistique, qu'elle relève de l'analyse du discours, de l'analyse de conversation, de la linguistique interactionnelle ou encore de la sociolinguistique, nous semble exiger en retour une prise de position du chercheur confronté à cette expertise qui inclut une analyse éclairée des interprétations que donnent les acteurs sociaux. Il faut d'autant moins négliger ces interprétations que ceux-ci peuvent par ailleurs être mis à l'écart, voire stigmatisés, en raison d'un handicap (par exemple, l'altération d'un sens ou un trouble de la parole) ou d'une situation sociale difficile (par exemple, les publics gitans).

Les articles proposés dans ce numéro traitent des situations sensibles et des populations en souffrance auxquelles se trouve confrontés certains chercheurs en sciences du langage, de façon directe (B. Verine; B. Bonu et L. Dumonceaud) ou indirecte lorsque cela concerne un champ constitué de personnes ou d'institutions positionnées comme expertes de ces populations (N. Auger; J. Cummins). Les auteurs inscrivent leurs travaux dans les méthodologies de l'analyse de discours (B. Verine; N. Auger), l'analyse de conversation (B. Bonu et L. Dumonceaud), de la psycholinguistique (J. Cummins), en interrogeant le positionnement épistémologique des sciences du langage sur la question de l'expertise (M. Verdier), la dimension sociolinguistique étant au cœur de tous les articles.

---

<sup>4</sup> Grue, J. (2015): *Disability and discourse analysis*. Farnham (Ashgate).

<sup>5</sup> Auger, N. (2014): Exploring the use of migrant languages to support learning in mainstream classrooms in France. In D. Little, C. Leung & P. Van Avermaet (éds.), *Managing Diversity in Education*. Leung, Bristol (Multilingual matters), 23-242; Bucholtz, M., Lopez, A., Mojarro, A., Skapoulli, E., VanderStouwe, C. & Warner-Garcia, S. (2014): Sociolinguistic Justice in the Schools: Student Researchers as Linguistic Experts. *Language and Linguistics Compass*, 8(4), 144-157

<sup>6</sup> Bloomaert, J. (2006): *Applied Linguistics. Narrative Inquiry*, 16(1), 181-190.

<sup>7</sup> Garfinkel, H. (1967): *Studies in ethnomethodology*. Prentice Hall (Englewood Cliffs, NJ).

## 2. Figures de l'expertise

Ces approches permettent de faire émerger une figure complexe du locuteur comme expert, qui diffère selon la position qu'il occupe dans le champ social. Lorsque cette position est fragile, l'attention des chercheurs porte sur les modalités d'énonciation et d'implémentation de l'expertise par les locuteurs, qu'ils (se) soient déjà positionnés comme experts ou non (*B. Bonu et L. Dumonceaud*), avec une évaluation de la capacité d'expertise des locuteurs dans un domaine supposé très bien connu d'eux (*B. Verine*). Le questionnement est tout différent lorsque les locuteurs, experts de leur situation, occupent une position plus assurée dans le champ social: on s'attache alors à comprendre les modalités de reprise des catégories exogènes proposées par les analystes/spécialistes, par les locuteurs mêmes (*N. Auger*). Cherchant à articuler les deux aspects, il s'agit alors de préciser la notion d'expertise (assimilée à celle de compétence) des acteurs dominants dans la situation étudiée (par exemple, les enseignants) (*J. Cummins*). Cette notion reste problématique, regroupant plusieurs sens selon que l'on réfère à l'expertise des locuteurs – un savoir non légitime ou en voie de légitimation (*B. Verine; B. Bonu et L. Dumonceaud*) ou légitime (*J. Cummins*) – ou à l'expertise des chercheurs ou de l'expert institutionnalisé – un savoir documenté sur le monde social avec une connaissance des pratiques (*M. Verdier*), qui renvoie à l'idée d'un savoir repris par le monde social et qui peut échapper au chercheur (*N. Auger*).

La question de l'expertise même des chercheurs en sciences du langage mérite ainsi d'être triplement questionnée, par rapport aux populations en difficulté, à ces "semi-experts" et au champ d'expertise des sciences du langage. La figure de l'expert tend alors à se complexifier, pouvant renvoyer aux locuteurs eux-mêmes et à leurs représentants ou, lorsqu'elle est incarnée par le linguiste, à la position de l'expertise de ce dernier dans le champ social (*M. Verdier*), ou à l'articulation des deux (*N. Auger*). S'il n'est pas possible de dresser un portrait exhaustif des différentes positions que peuvent occuper les chercheurs travaillant sur des terrains sensibles et donc amenés à intervenir dans le débat public, l'article de *M. Verdier* montre qu'il est utile cependant dans un premier temps de préciser les différentes manières d'articuler quelques positionnements exemplaires et les choix théoriques au principe des recherches. Il s'agit à terme de clarifier la nature même des expertises qui constituent souvent pour le grand public le seul mode d'accès aux recherches.

## 3. Les processus de catégorisation

S'agissant d'étudier les positionnements des locuteurs en tant qu'"experts" dans les discours tout en prenant en compte la position des linguistes, la question de l'expertise rejoint celle du processus de catégorisation. L'ensemble des travaux présentent ainsi une réflexion plus ou moins directe sur celui-ci, soit à propos des *catégories endogènes* utilisées par les locuteurs telles qu'elles

sont recueillies par les analystes, soit à propos des *catégories exogènes* telles qu'elles sont reprises et utilisées dans le discours d'expertise. Ces dernières sont le résultat d'un effort terminologique durant lequel le linguiste élabore des catégories pour rendre compte de ce qu'il observe ainsi qu'on peut le lire dans la contribution de J. Cummins qui s'interroge sur les termes de compétence, idéologies et expertise. Comme le souligne par ailleurs N. Auger dans son article, un processus de traduction et de transformation est nécessaire pour en donner une version accessible aux acteurs institutionnels, en insistant sur leur impact sur le monde social via leur lecture et leur reprise par les institutions. L'effet des modalités de reprise des termes, concepts et discours est aussi évoqué par M. Verdier qui souligne l'hétérogénéité de la demande sociale en matière d'expertise.

Les articles de B. Verine et B. Bonu & L. Dumonceaud analysent les processus d'émergence des catégories endogènes élaborées par les acteurs sociaux dans le monde social, leur circulation, leurs effets et leur reprise par les linguistes. Ces derniers doivent en effet être à l'écoute des catégories que les acteurs mobilisent parce que ces catégories sont celles qui les font agir et qui ont des effets sur le monde. S'intéressant au phénomène de transformation d'une catégorie exogène en catégorie endogène, l'article de N. Auger présente les différentes modalités d'action que peuvent générer les discours des chercheurs en sciences du langage lorsque ces discours sont transformés en discours d'expert et repris par les institutions.

Ce numéro cherche ainsi à préciser les processus de transformation du discours scientifique en discours d'expertise: une meilleure compréhension de ces processus permet de cerner la nature du rapport qu'entretient le chercheur avec les acteurs sociaux et avec les situations où il intervient, tout en interrogeant la place donnée à la compétence de ces derniers dans les discours d'expertise.